

Communiqué

Du syndicat mixte de gestion du Parc Naturel régional des Alpilles

Un budget 2009 de missions et d'actions voté à l'unanimité

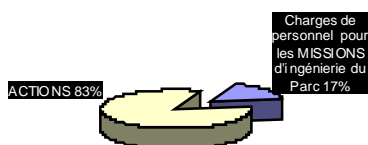
Un vote à l'unanimité

Le comité syndical du Parc Naturel régional des Alpilles s'est réuni dans la plus petite commune du territoire pour voter son budget 2009.

Dans la salle des fêtes de Mas Blanc des Alpilles, c'est à l'unanimité que le Budget Primitif 2009 a été voté après le vote du Compte administratif 2008.

Pédagogie et transparence :

Les documents administratifs n'étant pas toujours lisibles ou compréhensibles par les non initiés, c'est par une présentation graphique et sur écran, que le Budget a été exposé par le Président, Gérard Jouve Maire des Baux et Catherine Levraud, Conseillère Régionale 1^{ère} Vice Présidente, assistés de leur directeur, Carine RITAN.



Exemples d'actions inscrites au budget 2009 : Opération Jeunes en forêt saison 2009 (équipe de terrain pour la sensibilisation du public et prévention des incendies de Forêt pendant l'été en partenariat étroit avec la REGION PACA- Organisations de permanences dans les Mairies à l'attention des habitants des Alpilles pour les économies d'énergie - Maison du parc - lancement du projet pour consultation des entreprises - - Gestion de la Fréquentation : poursuite de l'importante opération avec les acteurs du territoire sur activités de pleine nature et préservation des sites sensibles avec aménagements de 2 espaces pilotes - Tourisme durable : créations de parcours découvertes et didactiques- AGRICULTURE : Opération reconquête des friches agricoles pour lutter contre les départs de feux agritourisme avec circuits de tourisme durable, promotion des produits avec notamment Terroir des Alpilles et Conservatoire des Cuisines, développement des circuits courts, montage des dossiers d'aides de Mesures Agri environnementales, Formations sensibilisations des agriculteurs sur l'intégration des pratiques respectueuses de l'environnement en agriculture Action Prévention des inondations : études avant travaux hydrauliques bassin versant sud - Faune et flore : Directive Oiseaux en partenariats avec les chasseurs (Groupement d'intérêt cynégétique) - Visites Nature : création et diffusion du guides des visites Découverte Nature dans les Alpilles- Agenda Culture et Nature avec Parc Naturel Régional de Camargue et le CPIE : les nouveaux RDV sur ces 2 territoires qui couvrent 70% du Pays d'Arles) - Développement économique : Opération sur les Zones d'activités de Développement durable avec la CCI du Pays d'Arles - préparation de la prochaine édition des ECOTROPHEES du parc- Coopération européenne et méditerranéenne : autour de la prévention des risques incendie et la gestion de la forêt méditerranéenne expérimentation d'une nouvelle gouvernance pour renforcer l'implication des habitants au cœur des projets...

Grandes tendances d'évolutions des dépenses et des recettes, origines des ressources, actions et missions poursuivies et nouvelles actions dans le cadre du Contrat de Parc initié par la Région... la présentation fut détaillée et didactique. Chaque membre du comité syndical (composé pour mémoire d'Elus des 16 communes du Parc, de la Région et du Département, mais aussi des chambres consulaires - CCI du Pays d'Arles et Chambre agriculture 13 notamment- et acteurs locaux issus des commissions du parc) avait pour préparer ce vote du budget, reçu un document détaillant ligne par ligne le contenu de chaque dépense et de chaque recette présentées au vote.

Un soutien des collectivités locales qui se confirme et un effet levier de la Région PACA :

Lors de la présentation, Gérard Jouve a tenu à saluer la Région et son Président Michel Vauzelle, pour son implication au sein du parc. Avec près de 42% de recettes (actions, cotisations, missions) venant de la Région, le Président a rappelé que le parc qui n'a que peu de marge de manœuvre en terme d'autofinancement, a besoin de ce soutien et de cet excellent partenariat sans cesse confirmé depuis sa création, pour agir et innover.

Il a également été rappelé que l'appui du Département plus sensible que dans les autres parcs du territoire, a permis en 2008 de lancer des actions stratégiques sur la forêt et les aménagements de Défense de la Forêt contre les incendies notamment, et le Président a indiqué que pour 2009, une rencontre proche avec le Président du département Jean Noel Guérini, se dessinait.

Un budget rigoureux, une réelle valeur ajoutée pour les Communes !

Dans le rappel des chiffres clés du budget auquel les communes participent en tant que membre et acteurs principaux de la mise en œuvre de la Charte du Parc des Alpilles, l'un des éléments qui a retenu le plus l'attention des Maires et des Conseillers en cette période de crise est sans doute le 1€=12€!

En effet, pour 1€ investi par les Communes au sein du budget du Parc, 12€ d'actions et de missions de conseil, de concertation, et d'ingénierie du parc sont réalisées.

De quoi renforcer la mobilisation des communes autour de son outil territoriale de Développement durable qu'est le parc naturel régional des Alpilles !!

Contacts presse : Claudia Montagut. c.montagut@parc-alpilles.fr ou c.ritan@parc-alpilles.fr; www.parc-alpilles.fr